ROUBAIX

SAMEDI 12 JUILLET :

Aujourd'hui : saint Gualbert; demain : saint Joël.
Soleil : lever à 6 h. 01; coucher à 21 h. 50.
Lune : dernier quartier le 16.
Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303.33.
Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.
Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : distribution de 11 à 12 h.
Pharmacien de service de nuit : M. Lelong, 127, rue de Lille.

Lundi 14 juillet sera jour férié

Nous sommes en mesure d'annoncer que le lundi 14 juillet sera jour férié.
Les services municipaux ne travailleront donc pas ce jour-là, sauf la permanence habituelle de l'état civil, jusque midi.
Rappelons aussi, en ce qui concerne l'heure de la retraite, que l'ordonnance de la Feldkommandantur est valable les jours fériés comme les dimanches.

Des jouets et des friandises aux enfants des écoles pour le 14 juillet

A l'occasion du 14 juillet, l'administration municipale a décidé de distribuer dans toutes les écoles primaires et maternelles de Roubaix indistinctement des friandises, et les jouets qu'elle aviat en réserve en prévision de la fête de Noël 1939, laquelle n'a pu avoir lieu en raison des circonstances.

Un obit à la mémoire du capitaine Jean Lemaire, en la basilique Notre-Dame-de-la-Treille

Le comité de la Société hippique de Lille a fait célébrer, mercredi, à la basilique Notre-Dame-de-la-Treille, un obit à la mémoire du capitaine Jean-Myrtil Lemaire, chevalier de la Légion d'honneur, tombé glorieusement pour la France en mai 1940.
Le capitaine Jean Lemaire était juge à l'arrivée à l'Hippodrome des Flandres (Croisé-Laroche) et membre du Comité de la société des courses de Malo-les-Bains.
De nombreuses personnalités du monde hippique avaient tenu à lui rendre un dernier hommage. On remarquait dans l'assistance: MM. J. Delesalle, président, et Em. Wallaert, vice-président de la société hippique de Lille; H. Franchomme fils, membre du comité; Ed. Rasson, président, et Alb. Demarcq, vice-président; J. Bouillère, juge, société des courses du Croisé-Laroche; G. Brandt, secrétaire général de la Fédération des sociétés de courses du Nord, Pas-de-Calais, Somme; G. Ducarin, secrétaire général de la société des courses du Touquet - Paris - Plage; Vancauwenberghe, maire de Lambersart; des colonels Lepers et Mirou; le professeur Debeyre, etc...

Les examens de sténographie

Le Cercle sténographique roubaisien communique les résultats des examens de sténographie organisés sous les auspices de l'Association sténographique unitaire de Paris, le 8 juin dernier :
Examen professionnel (150 mots à la minute) par ordre de mérite : Miles Françoise Picavet, Thérèse Ducoulombier, Henriette Doutreligne.
Examen commercial supérieur (120 mots à la minute) par ordre de mérite: Miles Odette Coone, Jeanne Sobrie, Berthe Waelkens, Renée Deborgraeve, Mireille Catoire, Geneviève Deneef, Georgette Decarne, Jeannine Monéron, Réjane Liévin, Louise Barbouleese, Paule Morelle, Elisabeth Plomhause.
Examen commercial (100 mots à la minute) par ordre de mérite : Miles Francine Lecomte, Jeanne-Marie Dhellemmes, Primerose Longuespé, Jacqueline Flipo, Lucienne Leman, Madeleine Druez, Thérèse Honoré, Isabelle Catrice, Alice Vandewynckèle, Van Welden Christiane, Marie-Louise Honoré, Odette Pypers, Geneviève Catrice, Marcelle Desauw, Marcelle Mormont, Geneviève Hubaut, Odette Vanhouttegthem, Jacqueline Parent, Geneviève Mouton, Germaine Prez, Paulette Verhelle, Thérèse Vandenberghe, Denise Dereu, Marguerite Monnier, Suzanne Voreux, Anna Bourgois, Emilienne Martins, Gabrielle Deltoer, Lucie Legrand, Ginette Lepoutre, Denise Allart, Gisèle Grimonprez, Janine Delannoy, Raymonde Cateloin, Odette Marissal.
Examen élémentaire (75 mots à la minute), par ordre alphabétique: Miles Yolande Allard, Ghislaine Ameye, Agnès Ballin, Gisèle Bara, Emilie Bartholoméus, Miles Thérèse Benier, Monique Benoit, Denise Berte, Henriette Bertremieux, M.-T. Blondeel, Jacqueline Bodart, Irène Bogaert, Francine Bozon, M. Robert Bracke, Miles Marthe Buytaert, Hélène Campens, Julia Carrette, Alfréda Castelain, M.-M. Chapillon, Jacqueline Comeyne, Christiane Cornil, Paulette Cornu, M.-M. Crommelink, Elise Dassonville, Paulette Deboucrie, M.-M. Debruyne, Alberte Declercq, Jacqueline Delannoy, Paulette Delchambre, Renée Delhaye, Juliette Delmaille, Denise Delreux, Thérèse Delvinquière, Denise Depourcq, Andrée Derenzy, Monique Deroulez, Janine Dervaux, M.-L. Desquelle, Simone Destobbeleer, Jeanine Destriez, Odette Devleschauver, Germaine Dhaese, Elisabeth D'Halluin, Paulette Dillies, Thérèse Douterlungne, Yvette Dubois, Yvette-Marie Dubois, M.-T. Ducrocq, Odette Duflos, Andrée Dupont, Francine Francq, Josette Fremaux, Claire Galand, Lucienne Ghysels, Jacqueline Griffon, Jeanne Haquette, Agnès Heddebaut, Thérèse Hennion, Denise Hertelier, Thérèse Herranz, Maud Houpline, Rose-Anne Houset, Agnès Janssens, Lucette Jonas, Denise Ketels, Denise Lachaert, Blanche Lafarge, Jeanne-Marie Lambiin, Jacqueline Lamboux, M. Marcel Largillier, Miles Arlette Lebecq, Suzanne Leclercq, Gisèle Lecroart, M.-A. Lefebvre, Denise Lepers, Gabrielle Lepers, Romaine Lepers, Claire Lepine, Geneviève Leutert, Raymonde Leveugle, Jeanne Liégeois, Lucienne Liétaert, Claudine Ouillet, Jacqueline Macarez, M.-M. Maes, Josie Mafille, Maud Marcq, Anne-Marie Martin, Yvonne Marzin, Eliane Mascart, Francine Maton, Suzette Melissarof, Madeleine Ménard, Simone Meulemeester, Agnès Monniez, Josette Montagne, M. Alfred Mortier, Miles Lucienne Moulart, Germaine Naeye, Solange Onraet, Claudine Papegay, Jacqueline Parent, Jacqueline Parmentier, Claire Patin, Jeannine Pattyn, Josette Pauwels, M. Charles Pelsmaekers, Miles Yvonne Penet, Anna Pinter, Angèle Pipart, Thérèse Pira, Emma Plee, M. Fernand Polles, Miles Claire Prouvost-Defretin, Françoise Prouvost, M. Raymond Pruvost, Miles Renée Quique, Raymonde Riquier, Nelly Rousaille, Thérèse Rouvillain, Marcelle Samaille, Gisèle Saumon, M. André Scholaert, Miles Rosette Selosse, Renée Sergent, Antoinette Somers, Jacqueline Soulle, Gisèle Spingler, Janine Stock, M. Roger Tiberghien, Claude Trila, Miles Simone Trotin, Renée Van Cleemput, M.-L. Vandamme, Geneviève Vandenbroucke, Paulette Vandenbulcke, Henriette Vandeputte, Mireille Vandercruyssen, Bernadette Vandermeersch, Renée Vandeveugle, Marguerite Vanhoutte, Juliette Vanoverberghe, M. Charles Vanoverschelde, Edouard Vanoverschelde, Miles Jeanne-Marie Vanoverschelde, Jeannine Vantorre, Bernadette Verfaillie, Marie-Joseph Vermeersch, Andrée Verne, M.-José Vershoore, Nicole Versyp, M. André Vervacke, Miles Denise Vion, Paulette Vospette, Alice Wattel, Jeanne Wouters.

De la margarine pour les travailleurs lourds

Les instructions préfectorales précisent que les travailleurs lourds obtiendront 400 grammes de margarine pour la période de rationnement en cours.
En conséquence, ils remettront leur bon de commande matières grasses, pour demain 13 juillet, dernier délai, aux fournisseurs ci-après désignés:
MM. Alomar, 129, rue de l'Alma; Vandewaestyne, 109, rue de l'Epeule; Duquesnoy, 266, avenue Linné; Despret, 261, rue de Lannoy; Delecluse, 10, rue Marceau; Lefebvre, 60, rue Daubenton; Vanhaboet, 156, rue Delespaul; Ghesquière, 270, Grand'rue; Louis Olivier, 1, rue de Gênes; Descamps, 1, rue du Bois; V. Thielmans, 49, rue Decrême; Pierre Samsoen, 100, rue de Lannoy.

Lesc commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :
SECTEUR N° 8, ancienne école communale, angle rue du Bois et Fabricants :
Mercredi 16 juillet. — Rues des Arts, de la Digue, Providence, Brondeloir, Turenne, Marquisat, Heilman, Brezin, Wasquehal, Ogiers.
Jeudi 17 juillet. — Rues Bell, Epeule 67 à 257, Morse, Foucault, Epeule 72 à 248, Cugnot, Vélocipède.
Vendredi 18 juillet. — Rues de la Limite Watt, Newcomen, pl. d'Amiens, rues Ph.-de-Girard, Salomon-de-Cau, Descartes, pl. Ed.-Rousselle, rues de l'Industrie, d'Isly.
Samedi 19 juillet. — Rues Richelieu, de la Perche, bd de Montesquieu, rues de Croix, Saint-Roch, d'Inkermann 85 à 185 et 84 à 184, Soubise 89 à 135B et 100 à 139.
Lundi 21 juillet. — Rues de Lille 1 à 255 et 2 à 236, Charles-Quint, av. André-Chenier, rues Colbert, Mirabeau, Vauban, bd de Cambrai, avenue du Onze-Novembre.

UN FRAUDEUR QUI AVAIT « PASSÉ » QUARANTE KILOS DE TABAC BELGE EST SURPRIS RUE DELESPAUL. — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les agents Hayart et Marmouset, de service rue Delespaul, appréhendèrent vers 1 h. 30 du matin, un individu porteur d'un volumineux ballot. Cet homme déclara se nommer Wallequin et être domicilié rue Turgot. Mais, profitant de ce que les agents inspectaient le contenu du ballot, il tourna les talons et s'enfuit avec une telle célérité qu'on ne put le rattraper. Quant au ballot, il contenait quarante kilos de tabac belge, qui a été remis à la douane.

DU CHARBON DISPARAIT. — Mme Rosalie Baklewrez, domiciliée rue de la Banque, cour Chevalier, 4, qui s'était absentée un certain temps de chez elle, a constaté à son retour que l'on s'était introduit chez elle et qu'on y avait enlevé 80 kilos de charbon.

DU SUCRE ET DE LA CONFITURE SONT VOLÉS DANS DES WAGONS. — M. Robert Bonnaire, 53 ans, chef de la gare du Pile, rue de Valenciennes, a déposé une plainte pour vol de marchandises commis en cours de route dans des wagons. Dans deux wagons on a, en effet, enlevé 120 kilos de sucre et 187 kilos de confiture. La plainte a été transmise au parquet.

RENVERSÉE PAR UNE AUTOMOBILE, RUE DU MOULIN. — Jeudi, vers 12 h., Mme Madeleine Axters, domiciliée 96, rue La Fontaine, qui traversait la rue du Moulin, a été renversée par une automobile qui descendait vers la Grand'Place. Jetée sur le sol, elle se blessa. On la conduisit à la pharmacie Delporte, où M. le docteur Le Kieffre lui donna ses soins. Le praticien releva notamment des plaies contuses au visage, notamment à la bouche. Après avoir été pansée, la blessée a été reconduite à son domicile.

CERCLE HORTICOLE. — La réunion générale du dimanche 13 juillet est reportée au dimanche 14 septembre.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Section « Notre-Dame, Saint-Joseph et Fontenoy ». — Permanence dimanche 13 juillet, de 10 h. 30 à 12 h. 30, 34, rue Richard-Lenoir. Distribution de nouvelles cartes familiales d'approvisionnement (se munir de la carte d'adhérent ainsi que de la carte du ravitaillement et priorité et du livret de famille) et continuation de la distribution payante pour les prisonniers.

PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — Le paiement des cotisations aura lieu le premier samedi de chaque mois de 14 h. à 17 h., 59, Grande-Rue.
Les pensions seront payées par ordre alphabétique aux jours ci-après : le 12 juillet, pour ceux dont les noms commencent par les lettres A, B, C; le 19 juillet, pour la lettre D; le 26 juillet, pour les lettres E à M; le 9 août, pour les lettres N à Z, au siège, 59, Grande-Rue, de 14 h. à 17 h.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES, ALLAITEMENT MATERNEL, ASSISTANCE A LA FAMILLE. — Le paiement des allocations et primes aura lieu au bureau de bienfaisance le lundi 14 juillet, à 9 heures.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Saint-François (Cul-de-Four). — Demain samedi, de 14 à 17 h., distribution de denrées payantes ; se munir de la carte de sociétaire, d'alimentation, du livret de famille, d'un récipient à grande ouverture et de monnaie. La distribution se fera chez le président, 46, rue de Flandre.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Réunion demain dimanche 13 juillet, de 10 h. à 11 h. 30 inclus, au siège, 8, rue du Grand-Chemin, entrée par la grand'porte. Recette des cotisations, paiement des allocations patronales mensuelles aux quarantenaires et aux cinquantenaires.

A MINUIT ET DEMI IL FAUT ÊTRE RENTRÉ CHEZ SOI. — Bien que la retraite soit portée, en semaine à minuit trente, il se trouve encore des gens pour déambuler plus tard en ville. Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, la police a verbalisé contre deux femmes, Clara Pontier, 23 ans, 125, rue des Longues-Haies, et Emilienne Bastin, 19 ans, 2, rue du Molinel à Lille, qui furent rencontrées à 0 h. 20, boulevard de Paris.

LE PAIEMENT DES CHOMEURS aura lieu le samedi 12 juillet, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant : 8 h. 30, tous les chômeurs de plus de 65 ans; 9 h., N° 1 à 8.804; 9 h. 25, N° 8.805 à 16.631; 9 h. 50, N° 16.632 à 23.349; 10 h. 15, N° 23.350 à 26.628; 10 h. 40, N° 26.629 à la fin. Bureaux fermés samedi après-midi.

CROIX

La cérémonie à l'intention des morts et des victimes civiles de la guerre, à Saint-Martin

Le dimanche 13 juillet, ainsi que nous l'avons annoncé, la grand'messe de 10 h., à Saint-Martin, sera dite à l'intention des soldats tombés au champ d'honneur : Albert Corbanie, rue des Pilons ; Georges De Grande, rue Louise-Michel ; Gaspard De Keuver, avenue Salengro ; Bernard de La Noë, rue Verte ; Robert Dewaele, rue des Ogiers ; René Dingenen, rue des Ogiers ; Jules Gallois, rue des Pilons ; Henri Grésillon, rue de la Ducquenière ; Henri Lefebvre, rue de l'Ouest; Emile Savary, rue Edouard-Vaillant ; Paul Vanmullen, carrière Selosse ; André Wattel, rue Verte ; M. l'abbé Charles Willems et des victimes civiles : Mmes Boinet, Dujardin et Franquet, rue Verte ; M. Demonty, rue Jean-Jaurès ; Mme Desauw, rue du Creusot ; Miles Schirmer, rue des Forges ; Dobin, boulevard Zola ; Yvette Beert, rue de la Gare ; Claire Duprey, rue Jean-Jaurès.
L'office sera aussi célébré à l'intention des prisonniers de guerre de la paroisse.
Une allocution de circonstance sera prononcée par M. le chanoine Delsaux.

Les funérailles de M. Albert Courcier, ancien combattant

Les funérailles de M. Albert Courcier, débitant de tabac, ancien combattant de la guerre de 1914-1918, titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire ont eu lieu jeudi à 9 h. 30, en l'église N.-D. de Lourdes.
La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 330, rue Jean-Jaurès par M. l'abbé Lepère, curé entouré du clergé de la paroisse.
Devant le corbillard étaient portées des plaques et des couronnes offertes par la famille et les amis du défunt; de nombreuses gerbes de fleurs étaient portées par les enfants de l'école des garçons de la rue Kléber, sous la direction de M. Joly, directeur de l'école.
Les coins du poêle étaient tenus par MM. Gustave Duquesne, vice-président de l'Union mutuelle croisienne; Henri Catteau, membre du comité; Vandenbrouck et Montois amis du défunt. Le deuil était conduit par les fils du défunt.
Dans l'assistance qui était considérable nous avons remarqué: MM. Vandenas, maire et Gaston Priau, vice-président du comité municipal de Croix; Henri Destailleur, maire de Wasquehal, ancien député; Jean Desruelles, représentant du Secours national à Croix; Louis Cassette, secrétaire général de l'Union mutuelle croisienne; Armand Pratt, secrétaire de l'Union des mutilés et réformés; Gustave Sandras, professeur d'éducation physique de la ville, etc...
La messe fut dite par M. l'abbé Lepère assisté de MM. les abbés Goubbe, aumônier des hospices de Roubaix, et Cau, aumônier de l'Institution de Ségur. A l'issue de la cérémonie, le corps fut transporté au cimetière de Croix pour y être inhumé

Distribution des tickets de pain, viande et matières grasses

La distribution des tickets de pain, viande et matières grasses pour la période du 21 juillet au 17 août est prévue pour les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine, dans la salle des fêtes, place de la République.

WASQUEHAL

Les funérailles de M. Félix Hollevoet

Jeudi, à 9 h. ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence les funérailles de M. Félix Hollevoet, ancien combattant de la guerre 1914-1918, membre de la Fraternelle des A. C. du Centre.
La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, 17, cité la Paix par M. l'abbé Houset, vicaire à Saint-Nicolas.
Le deuil était conduit par MM. Gaston Hollevoet et Delroise, fils et gendre du défunt.
Parmi la nombreuse assistance, on remarquait MM. Henri Détailleur, maire; Jules Duforest, adjoint; Th. Marissal, secrétaire général de la Mutuelle du Breucq; Jean Ameye, vice-président de la section des mutilés; Pierre Luypart, président de l'Amicale des vieux travailleurs; Louis Halluin, administrateur du Bureau de bienfaisance; une importante délégation de la section des anciens combattants du Centre, etc...
Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Nicolas, le cortège se dirigea vers le cimetière communal où se fit l'inhumation.

ACTE DE PROBITE. — Au cours de la soirée de mardi, vers 21 h., un écolier de 8 ans, Gérard Vanolynus, habitant 31, rue Coli, a trouvé un billet de banque près de l'usine Loneux, rue Louise-Michel. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au commissaire de police. Nos félicitations.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE VÊTEMENTS se terminera le samedi 1er juillet, à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les familles du Centre, numéro 2101 à la fin. Pour le Capreau, le même jour, pour les numéros 1351 à la fin, à la salle annexe rue de Roubaix. Les intéressés sont tenus de présenter le livret de famille et la carte de ravitaillement.

WATTRELOS

Distribution de pommes de terre nouvelles

Le service du ravitaillement informe la population que des pommes de terre nouvelles sont actuellement mises en vente chez les commerçants accrédités par le comité de gestion, et distribuées, au fur et à mesure des arrivages, à raison d'un kilo par rationnaire contre remise du ticket C de la feuille « pommes de terre ».

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine de juillet, les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de cinq francs de monnaie :
Mercredi 16 juillet, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 1 à 150 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 151 à 300 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 301 à 450 ; de 16 à 16 h. 45 : 451 à 600.
Jeudi 17, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 601 à 750 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 751 à 900 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 901 à 1050 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 1051 à 1200.
Vendredi 18, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 1201 à 1350 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1351 à 1500 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 1501 à 1650 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 1651 à 1800.
Samedi 19, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 1801 à 1950 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1951 à 2100 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2101 à 2250 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 2251 à 2400.
Lundi 21, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 2401 à 2550 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 2551 à 2700 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2701 à 2850 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 3001 à 3150.
Mardi 22, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 3151 à 3300 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 3301 à 3450 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 3451 à 3600 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 3601 à 3750.
Mercredi 23, de 9 h. 30 à 12 h. : Nos 3751 à la fin et les retardataires.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les allocataires qui ne sont pas en possession de leur certificat du troisième trimestre 1941 sont priés de le retirer d'urgence à la mairie, bureau des renseignements, deuxième porte à droite. Se munir obligatoirement du certificat d'admission.

GROUPEMENTS BELGES. — Les membres des deux groupements belges sont invités à assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 20 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Maclou, pour la Belgique, les victimes civiles et militaires des guerres 1914-18 et 1940 et en particulier pour les membres décédés des groupements.

AMICALE DU CENTRE. — Réunion de la commission mardi 15 juillet, salle des fêtes rue Jean-Jaurès, à 18 h. 30. Questions très importantes.

UNION DES MUTILES ET REFORMÉS. — Permanence dimanche 13 juillet, à 10 h. 30, pour le règlement des cotisations et renseignements divers.

HEM

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :
AU CAFÉ DU TILLEUL
SECTEUR N° 1, quartier du Civron, **mardi 15 juillet** : rues du Cimetière, de Lannoy, Nouveau-Civron, Vieux-Civron, de Willems, imp. Bayart, rues de Sailly, Braqueval, Jules-Guesde (nos pairs et impairs), de Lannoy jusque Saint-Pierre (exclus) y compris les rues adjacentes, rue de la Léverie, imp. Vandendorpe, rue des Briqueteries, imp. de la Léverie, rue des Ecoles, cour Christians, rue des 3-Fermes, imp. Desurmont pour le côté impair, cour Plouvier, imp. Bélin, cour Brame, Pipart et Lefebvre (pour le côté pair).
SECTEUR N° 2, mercredi 16 juillet : rue Jules-Guesde pairs et impairs de Saint-Pierre jusque Bifur, y compris les rues adjacentes, imp. Saint-Pierre, rue de la Vallée, du Cimetière, cour Loridan, imp. Liénart, rangée Delsalle (pour le côté pair), rue de la Lionderie, chemin des 3-Baudets, cour Delgrange, Briqueteries, Briffaut, cour Delcroix, cité Six, imp. Vandemeulenbrouck (pour le côté impair).

LES TROTTOIRS SONT INTERDITS AUX CYCLISTES. — Pour contravention à l'arrêté municipal interdisant l'accès des trottoirs aux cyclistes, une série de procès ont été rédigés dont ont fait les frais : Jules Obin, cultivateur à Mouchain; Lucien Delmotte, mécanicien, et Roger Delmotte, vitrier à Roubaix, et Charles Verdière, mécanicien à Roubaix.

BOUVINES

Mort au champ d'honneur

Nous avons appris avec regret l'annonce officielle du décès du brigadier-chef Emile Brocart, du 18e chasseurs à cheval, tombé à Vierzon (Cher), le 17 juin 1940, où il est inhumé.
Agé de 26 ans, M. Emile Brocart était le fils de M. Arsène Brocart, adjoint au maire de Bouvines, et neveu de M. Jean-François Brocart, ancien professeur d'anglais à l'école supérieure de Lille.
Un service solennel commandé par les anciens combattants sera célébré le lundi 14 juillet, à 9 heures 30, en l'église de Bouvines pour le repos de l'âme du très regretté défunt qui jouissait de l'estime et de la sympathie de tous.
Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 21 h. 51
et son lever
DEMAIN, à 6 h. 01
L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

TOURCOING

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

(FIN)

(Ph. Archives)

Dans la cour de la caserne, des essais d'arrosage à l'aide d'une nouvelle pompe

Les quelques pompiers casernés qui avaient réussi à sortir indemnes de la guerre avaient, après l'armistice, repris leur service, mais l'ancienne organisation laissait toujours à désirer, surtout si l'on considérait la situation faite aux caporaux et aux sapeurs.
La Municipalité se décida enfin à remanier complètement la disposition de la caserne, de façon à pouvoir y loger tout le personnel. Des appartements confortables furent agencés, qui permirent à tous de vivre en famille. On comprend les heureux effets qui résultèrent de cette réforme. Un effectif plus nombreux de sapeurs fut constamment présent et prêt à prendre le départ en cas d'incendie. Cet avantage se révélait surtout la nuit.
D'autre part, le matériel fut modernisé. Déjà, la Municipalité avait acheté un fourgon mixte de premier départ, qui permettait d'attaquer en quinze secondes les foyers d'incendie peu importants. Un second fourgon, comportant quatre sorties de refoulement, pouvant alimenter quatre grosses lances ou huit petites, avec un débit de 180.000 litres, à six kilos de pression, fut joint au premier, ainsi qu'un fourgon de protection spécialement aménagé pour les sauvetages, les explosions, etc...
Bientôt une échelle aérienne à traction automobile vint compléter cet important matériel et tout dernièrement, pour permettre une lutte plus efficace contre le feu, un groupe portatif auto-pompe d'un débit de trente mètres cubes-heure, fut acheté par la Municipalité, en vue de la défense passive.
Mais ce n'est là qu'une partie du matériel, car pour être complet, il faudrait ajouter l'important outillage dont a été pourvu, depuis ces dix dernières années, le corps de sapeurs-pompiers. Nous pourrions signaler les appareils à respiration artificielle pour les sauvetages de noyés; les appareils isolants, pour le sauvetage des électrocutés; les masques à gaz de différents systèmes, suivant le genre de sinistre à combattre; les lances-comètes à mousse carbonique pour les feux d'hydrocarbure; les orifices diffuseurs pour permettre le partage d'une grosse lance en plusieurs petites, etc...
Ce dispositif d'armement que possède notre ville permet ainsi d'obtenir l'avantage du maximum de rapidité dans l'attaque des feux. D'autre part, le service d'appel et de départ vers le lieu du sinistre s'exécute avec une grande célérité. C'est ainsi qu'il suffit de 30 secondes le jour et de 45 secondes la nuit pour un départ au feu.
Un peu plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'institution dans notre ville d'un corps de sapeurs-pompiers. En commençant cette étude, nous parlions des combats contre le feu, qui se faisaient à la chaîne, où l'on se passait des seaux d'eau de main en main. Les temps sont changés. Aujourd'hui, nous sommes armés contre le fléau du feu : nous avons un matériel puissant et un corps d'élite bien organisé et bien discipliné.

SAMEDI 12 JUILLET :

Hôtel de Ville : de 9 à 12 h.
Caisse d'épargne : de 9 heures 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale : fermée.
Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.
Consulat belge : de 8 à 12 h. 30.
Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.
Maison de la famille : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30.

Le gala musical, théâtral et de music-hall du 20 juillet

Ainsi que nous l'avons annoncé récemment, l'actif comité de réfection de l'église Notre-Dame de Consolation a décidé d'organiser pour le dimanche 20 juillet, à 16 h., un important gala de musique, de théâtre et de music-hall.
Cette manifestation aura pour cadre la salle publique de réunions, rue de Tournai, dont les imposantes dimensions se prêtent merveilleusement à des séances de ce genre.
Un simple coup d'œil sur le programme permet d'affirmer que celui-ci sera vraiment magnifique, tant par l'abondance et la valeur des artistes engagés que par le choix des différentes pièces interprétées.
La partie musicale sera assurée par un imposant orchestre qui, sous la direction de M. Hubert Dewaele, interprétera tout un choix de morceaux appréciés du public; en outre, les chorales mixtes de N.-D. de Lourdes exécuteront l'admirable « Hymne à la France », de Berlioz; accompagnées par l'orchestre, les chorales feront sensation, et connaîtront de nouveau le vif succès remporté le 29 juin dernier.
La partie lyrique, confiée à Mme Harlène Villy, le rossignol de la chanson, MM. Robert Hasebroucq, baryton, et Charles Biesbrouck, ténor, ne sera pas l'un des moindres attraits de cette séance
Une abondante partie comique sera assurée par Noïus, comique de genre ; Houdart, le gai troupier, et Laevens, l'amusant comique-grime siffleur ; la participation des clowns fameux : Barnett et Boby, dans leurs entrées désopilantes, est aussi assurée.
Enfin, la partie théâtrale, donnée par la troupe renommée de M. Jean Delahousse, sera particulièrement remarquable; une fine comédie de caractère de Pierre Veber : « La ménagère apprivoisée », et une amusante bouffonnerie de M. Jean Delahousse : « Evariste » seront jouées avec le brio que l'on devine, par les excellents acteurs de cette troupe.
Le prix des places est fixé comme suit : parterre, 10 fr.; 1re galerie, 6 fr.; 2e galerie : 4 fr.
Dans quelques jours, des dépôts de cartes seront effectués dans tous les quartiers de la ville, et nous les ferons connaître très prochainement.
Dès à présent, l'on peut se procurer des tickets : chez M. Fernand Dhalluin, 40, rue du Tilleul, et chez M. Terrien, marchand de musique, rue de Tournai ; ce dernier assurera la location, et l'on peut retenir ses places, sur le plan.

Deux wagons de lin brûlent

Jeudi, vers 11 h. 30, deux wagons de lin ont pris feu par suite de l'échauffement de la matière. Les pompiers furent mandés. Armés d'une grosse lance, ils éteignirent rapidement l'incendie. Les dégâts s'élèvent à cinquante mille francs. Le chargement de lin fut en partie détruit. Le préjudice est à la charge de la Société nationale des Chemins de fer.

Les Etabliss. MOTTE-DEWAVRIN prendront leurs congés-payés du 14 au 19 juillet inclus. Le paiement des congés se fera samedi 12, à partir de 14 heures.

AUDITION D'ORGUE. — Voici le programme de l'audition d'orgue qui aura lieu dimanche 13 juillet, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, par M. A. Heinrich, organiste : « Maestoso », de Saint-Saëns; « Offertoire en mi bémol », de Th. Dubois; « Pastoral » de Lenormand, et « Sortie dans le style ancien », de Pessard.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Samedi 12 juillet, permanence de 14 h. 30 à 16 h. Paiement des allocations patronales; inscription des nouveaux sociétaires.

« GROUPE JEAN-DELAHOUSSE » ET ORCHESTRE SYMPHONIQUE. — Les répétitions en vue du concert de dimanche auront lieu samedi 12 juillet, dans l'ordre suivant : à 16 h. 30, comédie de Veber; 17 h. 30, intermèdes; 18 h. 30, orchestre et chœur; 19 h., opérette; 20 h., comédie.
Prière de se conformer à l'horaire ainsi établi.

CHORALE MIXTE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Samedi 12 juillet, répétition générale avec orchestre, à 18 h. 30, dans la salle du foyer Notre-Dame. Dernières instructions en vue du concert et remise des tickets de service.

MOUVAUX

Aux « Amis de Mouvaux »

Demain samedi, à 11 h., distribution gratuite de bouillon aux Etablissement Lefranc, pour les quartiers du Sacré-Cœur et du Centre, et chez Thiempont, rue de Tourcoing, pour le quartier des Francs.
Réunion du comité le samedi 12 juillet, à 15 h., chez M. Jules Leclercq, 65, rue Saint-Paul. A l'ordre du jour : examen de la demande du Secours national, pour une fusion avec les « Amis de Mouvaux », en vue de la formation d'un seul comité dans l'intérêt de la population.
Les membres qui ont été désignés pour la confection des colis offerts gratuitement aux prisonniers sont priés de se trouver aux Etablissements Lefranc, samedi à 16 h.
La distribution des colis se fera dans les trois centres indiqués précédemment et où les familles se sont fait inscrire, à partir du dimanche 13 juillet. Prière aux intéressés de se munir du livret de famille, car les prisonniers nés avant le 1er janvier 1900 devant être libérés et étant déjà sur la route du retour ne recevront pas de colis. Passé le jeudi 17 juillet, les colis non retirés resteront acquis à l'œuvre.

HALLUIN

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit, au bureau du Consortium charbonnier, 37 bis, rue de Lille.
CENTRE I, les mardi 15 et mercredi 16 juillet. — Entre le chemin de fer et la rue de Lille numéros pairs côté droit vers Roncq. - Rues de la Lys de la Douane au chemin de fer, haute, de l'Alma, des Prés, cour Beyls, rues Sainte-Barbe, Verte, Traversière, Française, cour Porchot, chemin du Colbras, rues Basse, J.-Jaurès, du Midi, canton du Soleil, place Saint-Martin, rues de la Gare, St-Vincent-de-Paul, rues du Molinel, du Forage, cité Barbare, rue Emile-Zola, chemin Grande Ville et toutes les rues comprises dans ce secteur.
CENTRE II. - Jeudi 17 juillet. - Côté gauche rue de Lille, numéros impairs, vers Roncq et la Becque de Neuville, rues Douane, Clemenceau, Montagne, G. Desmettre, d'Arcole, du Nord, d'Austerlitz, de Presence.
Vendredi 18 juillet. — Rues de la Pannerie, Michelet, Guynemer, Ed.-Quiet, de la Limite, Caserne des Douanes, rues Abattoir, Docteur-Pirochon, Pasteur, Tissage, l'Asile, de l'Eglise, Palestro, Jules-Guesde, carrière du Moulin, cité Montebello, rue Saint-Pierre, cité Sébastopol.
Samedi 19 juillet. — Rues de la Frontière, Ph.-de-Girard, H.-Ghesquière, Jemmappes, de l'Est, V.-Hugo, des Champs, H.-Carette, de Flandre, des Frères Baert, sentier Caserne, cité Saint-Paul.

Une causerie horticole

On nous prie de rappeler que demain samedi, une causerie horticole sera offerte à 18 h. 30, salle du Cercle catholique, aux membres du « Coin de terre halluinois ».
Le conférencier, M. Depuit, délégué de la Fédération des jardins ouvriers du Nord de la France, entretiendra ses auditeurs des soins à donner en cette saison au jardin potager, et spécialement de la culture de la chicorée de Bruxelles, de la barbe de capucin et du pissenlit.
L'entrée de la salle est entièrement gratuite. Les amateurs non inscrits au « Coin de terre » y seront admis.

Cette leçon vaut bien un fromage sans doute !...

Ayant appris qu'un bon nombre d'étrangers, à leur descente de tramway, déposaient leur colis à l'estaminet Hoste, angle des rues de Lille et Emile-Zola, M. Bouvier, commissaire de police, résolut d'y effectuer une visite. Se présentant hier matin, en compagnie de M. Ducrocq, inspecteur de police spéciale, chez M. Hoste, il y découvrit dissimulé sous une table un sac à provision renfermant un superbe fromage de Gouda d'un poids de 4 kilos 670. Questionné sur la provenance de ce fromage, le cafetier déclara qu'il venait d'être déposé chez lui, par une femme inconnue. M. Bouvier confisqua tout simplement le fromage.
Quelques instants plus tard, l'intéressée se présentait au commissariat, revendiquant la propriété du produit confisqué.
Il s'agissait de Léonie Van Iseghem, 51 ans, demeurant 53, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille. Questionnée, Mme Van Iseghem déclara qu'elle avait acheté le fromage contre des tickets, et pour le prix de 192 fr., chez un épicier de Lille dont elle ignore le nom. Il était destiné à être partagé entre elle et ses deux fils, habitant aussi à Lille. Or, alors qu'elle se dirigeait vers sa demeure, Mme Van Iseghem avait rencontré sa fille qui se disposait à regagner son domicile en Belgique.
A sa prière, elle l'avait accompagnée jusqu'à Halluin, emportant le fromage avec elle.
Sa fille ayant demandé à Mme Van Iseghem de la conduire jusqu'au tramway qu'elle devait prendre à Menin-Baraques, la Lilloise avait laissé son sac chez M. Hoste, avec l'intention de le reprendre à son retour. Mais durant sa courte absence, M. Bouvier avait opéré comme nous l'avons dit.
Malgré les explications de Mme Van Iseghem, le fromage a été confisqué et sa propriétaire s'est vu dresser un procès pour infraction à l'arrêté préfectoral du 23 février 1941, relatif à la circulation des produits rationnés.

LA FRAUDE DES ŒUFS. — Au café Hoste, M. Bouvier a trouvé, se dissimulant, un Meninois de 17 ans, porteur d'un panier contenant 70 œufs qu'il avait l'intention d'introduire en Belgique. Il a déclaré qu'il les avait achetés à une tante habitant rue du Brun-Pain, à Tourcoing, moyennant 4 fr. 50 la pièce. Il a ajouté qu'il se livrait habituellement à ce commerce.
Conduit à la douane, il s'est vu confisquer les œufs, puis il a été laissé en liberté.

A LA MAIRIE. — Demain samedi, les bureaux de la mairie seront fermés.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence demain samedi, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., au local, 54, rue Gustave-Desmettre.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain samedi, permanence de 14 h. à 18 h., au local, 116, rue de Lille.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Demain samedi, séance de versements et de remboursements de 14 h. à 15 h. 30, au bureau de la caisse, à la mairie.

BONDUES

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement de la première quinzaine de juillet le samedi 12 juillet, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., au bureau de postes.

LES VOLS DE POMMES DE TERRE. — Une plainte a été déposée par M. Charles Vandeputte, cultivateur, contre des inconnus qui se sont introduits dans un de ses champs de pommes de terre et y ont dérobé environ trois cents pieds. La police enquête.

AVIS AU PUBLIC. — A partir de demain, les bureaux de la mairie seront fermés au public le samedi après-midi. Toutefois, une permanence fonctionnera pour l'état civil seulement.

TOUJOURS LE MARAUDAGE. — Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Marcel Turck et Jacques Lote, de Tourcoing, qui cueillaient de l'herbe dans une pâture de M. Paul Destombes.

RONCQ

LE MARAUDAGE. — Des procès-verbaux ont été rédigés par M. Godin, commissaire de police, à Alfred Parsys, 20 ans, 40, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, pour vol d'herbe dans une pâture; à Noël Meersseman, 16 ans, rue des Poilus, pour vol de petits pois dans un champ; à Robert Meesen, 21 ans, mécanicien, rue Pain-Sec, à Roncq, pour vol d'herbe anglaise, et enfin, deux jeunes filles de 15 ans, de Tourcoing, pour vol de trèfle.

BELGIQUE

MOUSCRON

Le retour de captivité de l'un de nos vendeurs

Nous apprenons avec plaisir le retour de Boon, où il était en captivité, de notre concitoyen, M. Paul Delhoute.
Ce dernier, qui était vendeur du « Journal de Roubaix » et était bien connu dans la commune, reprendra prochainement sa clientèle.

Concerts et Spectacles

TOURCOING

OLYMPIA -- Pont des Piats
Samedi 7 h. - Dim. 3 h. et 7 h.
Lundi 3 h. et 7 h. - Jeudi 3 h.
Un film gai et attrayant
Le Postillon de Longjumeau
Une comédie -- Les Actualités

LYS

CARIOCA — SAMEDI Soirée 7 heures
- Arrêt des trams - C et C barré
La Justice
QUARTIER LATIN
LE COLLIER DU GRAND DUC
Retour assuré par trams à l'issue du spectacle 36344

BIBLIOGRAPHIE

Bases pour la Rénovation française

La Révolution national est en marche. Quelle route est à prendre qui peut y conduire le plus sûrement et à moindre frais ?
C'est ce que nous indique M. Maurice Beauchamp, combattant des deux guerres, fondateur de la « Rénovation française », dans un ouvrage que publient les Editions Durassié et Cie, 47, rue Denfert-Rochereau, à Paris (17 fr. franco) et qui a pour titre : **Bases : Famille, Profession, Région, Nation.** (Chèque postal Paris 353-91). Pas d'envoi contre remboursement.
La révolution à faire implique plus qu'un changement de personnel et de méthodes : il s'agit d'une véritable révolution à la fois morale et sociale, la plus profonde de toutes, celle de l'esprit et des mœurs.
Un ouvrage de doctrine et de redressement s'imposait. M. Maurice Beauchamp nous le donne pour qui les mots de « Famille, Profession, Région, Nation » ne sont pas les dénominations d'un système idéologique, mais les bases mêmes de toute société qui veut vivre et prospérer.
C'est dire la portée de cet ouvrage, expression d'une pensée claire et vigoureuse, susceptible d'être comprise par tous. L'ouvrage fait, en outre mention des changements survenus dans l'Etat et des lois nouvelles. Il constitue un guide précieux et sûr pour tous ceux qui comprennent qu'il est essentiel de savoir où l'on va et comment on y peut aller.

Nouvelles économiques

Le Japon et les richesses minières de l'Indochine

Un institut minier japonais vient d'être constitué à Hanoï, capitale de l'Indochine. Il est financé par des trusts japonais, ainsi que par le gouvernement nippon, et il a pour tâche d'explorer et de mettre en valeur les gisements de minerais, notamment le zinc, manganèse, wolfram, plomb, antimoine, mercure et houille.
Une somme d'un demi-million de yen sera consacrée aux travaux de prospection au cours de la présente année.

Les exportations de l'Afrique du Nord à destination de la métropole

La conférence tenue il y a quelques jours à Alger, au sujet de l'approvisionnement de l'Afrique française du Nord, et à laquelle participèrent les représentants en Algérie et en Tunisie du ministère français de l'approvisionnement, s'est occupée des envois de l'Afrique du nord vers la métropole. Elle a élaboré un plan de transports et a envisagé la reprise des exportations d'huile d'olive de Tunisie.
Les statistiques provisoires concernant la production nord-africaine de céréales, bétail, légumes et fruits, ainsi que celles ayant trait à la consommation indigène ont été révisées.
En ce qui concerne la question textile, la conférence s'est occupée des produits à base d'alfa indigène.

L'Allemagne et l'artisanat français

Afin de renforcer la coopération des artisanats allemand et français, le commandant militaire allemand en France a institué près de son état-major administratif un bureau spécial pour l'artisanat, qui aura pour tâche permanente d'examiner dans quelles mesures des commandes pourront être passées par l'Allemagne à l'artisanat français. Ce bureau assistera en outre le gouvernement français dans toutes les questions concernant l'organisation de l'artisanat. Enfin, la reprise par des artisans français de certains ateliers en Allemagne sera facilitée éventuellement par l'entremise de ce service.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 11 juillet 1941. — N° 27.

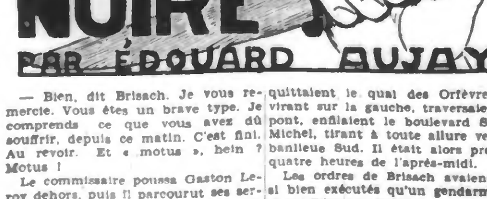

— Bien, dit Brisach. Je vous remercie. Vous êtes un brave type. Je comprends ce que vous avez dû souffrir, depuis ce matin. C'est fini. Au revoir. Et « motus », hein ? Motus !
Le commissaire poussa Gaston Leroy dehors, puis il parcourut ses services pour savoir où en étaient les préparatifs de l'expédition qu'il avait prescrite. Tout fut rapidement mené. Moins d'un quart d'heure après l'entrée du directeur technique de « Cosmos » dans les bureaux de la police judiciaire, deux autos quittaient le quai des Orfèvres et, virant sur la gauche, traversaient le pont, enfilaient le boulevard Saint-Michel, tirant à toute allure vers la banlieue Sud. Il était alors près de quatre heures de l'après-midi.
Les ordres de Brisach avaient été si bien exécutés qu'un gendarme de Saint-Rémy attendait la caravane des policiers sur la route un peu après Gif. Aux signes du pandore, le commissaire fit stopper.
— Le brigadier m'a envoyé au-devant de vous, expliqua le militaire. Il est parti avec nos deux autres collègues se planquer dans le bois devant la Maison-Noire.
— La Maison-Noire ? demanda Brisach.
— Oui. C'est ainsi que nous appelons le château du Breuil dans le pays... C'est tout droit...
— Montez avec nous ! ordonna le commissaire.
Puis, lorsque le chauffeur eut de nouveau mis en route :
— Qu'est-ce que c'est que cette Maison-Noire ?
— Une grande bâtisse, au bord de l'Yvette. Mais c'est abandonné. Juste un gardien, un pauvre type difforme qu'on appelle le Bossu. Qu'est-ce que vous allez faire là ?
— Perquisition, en tout cas.
Le gendarme ne célait pas, par sa mimique et ses commentaires, qu'il voyait peu d'intérêt à cette descente de police.
— Nous autres, on n'a jamais rien entendu dire. Pas une plainte, pas une réclamation. Je passe par là souvent et je me disais encore l'autre jour : ça nous ferait une belle caserne, avec la rivière dans le bas et le grand parc. Nos gosses seraient rudement bien là-dedans.
Les autos des policiers traversaient Saint-Rémy. Elles durent attendre au passage à niveau le départ d'un train poussif qui montait vers Limours. Puis, le gendarme indiqua:
— C'est la grande maison, là-haut...
— J'arrête ?... demanda le chauffeur de Brisach.
— Juste devant! commanda le commissaire. Pas de finasseries.
Il sauta le premier à terre et alla regarder à travers la grille. Le brigadier de gendarmerie et ses deux hommes dévalaient dans un grand bruit de feuilles mortes, la colline boisée qui surplombait la route, face à la Maison Noire.
— ...jour, brigadier ! fit le commissaire. Brisach; de la police judiciaire. Merci pour vos attentions. Alors, vous croyez que c'est vide, là-dedans ? Sauf un individu ?
— Oui, sonnez, il va venir vous parler.
La cloche pendue à l'intérieur du pilier résonna comme celle d'un couvent. On attendit une minute. Comme personne ne répondait à cet appel, Brisach le renouvela, plus impérieux. On ne répondit pas davantage. Le commissaire fit un signe à ses hommes de la camionnette.
— Faites-moi sauter ça ! leur dit-il en montrant la grille.
Le brigadier de gendarmerie fut un peu offusqué. La forme voulait qu'on requît un serrurier. Et comme le commissaire lui répondait :
« — Pas le temps de m'attarder à ces formalités », le gendarme proposa :
— Vous pouvez entrer dans le parc sans rien démolir. Un petit pont... On se mouille un peu les pieds, mais c'est plus vite fait.
— Allons-y, commanda Brisach. Toutefois, brigadier, laissez deux de vos hommes devant la grille. Personne ne doit sortir d'ici. Si on insiste, tirez dans le tas. Dans les pattes, tout de même. Il ne faut pas les abîmer. J'ai besoin d'eux !
Conduits par le brigadier, les policiers et les hommes de la brigade technique portant leur matériel d'assaut parcoururent le chemin emprunté, la nuit précédente, par Jean Favier. Ils parvinrent sans difficulté au pied de la maison. Elle était telle que les habitants la voyaient tous les jours : fenêtres et portes closes, déserte en apparence. Le Bossu lui-même, qui en temps ordinaire se montrait dès qu'un passant curieux s'attardait, était cet après-midi-là, invisible.
Brisach, déjà, renouvelait ses sommations en frappant à la porte principale.
— Ouvrez ! Police !
Un de ses subordonnés qui avait fait le tour du « château » revint à lui en courant.
— Patron, il y a une porte ouverte derrière.
C'était la porte par laquelle était entré Favier, celle qui, par le sous-sol en contre-bas, permettait d'accéder au rez-de-chaussée.
Brisach eut vite pris une décision.
— Allez, la brigade ! Vos boucliers, vos armes et en avant. Passez-moi un équipement.
Jamais le commissaire n'envoyait ses hommes au danger sans être lui-même à leur tête. On l'en avait blâmé, souvent, dans les hautes sphères de la préfecture, en tentant de lui démontrer que la place d'un chef n'est pas au poste le plus exposé. Cela n'avait rien changé à la tactique de Brisach qui continuait à prendre toujours la pointe du combat.
Il empoigna de la main gauche la cuirasse protectrice qu'on lui tendait, se saisit de son automatique et entra le premier dans le sous-sol, non sans avoir conseillé à ceux de ses hommes qui restaient dehors :
— Vous n'entrez que sur mon ordre !
Lorsqu'il fut en haut de l'escalier, il ouvrit la porte d'un coup de pied. Malgré la pleine lumière qui régnait dehors, l'intérieur de la maison, en raison de la fermeture des volets baignait dans une demi-pénombre. Quatre portes étaient ouvertes.
A l'abri de son bouclier de métal, Brisach fit un pas dans le couloir, puis se pencha vers une des pièces. Elle était vide, absolument, vide de meubles et d'occupants. Le commissaire s'avança plus avant dans le couloir, suivi, pas à pas, par ses hommes. Son regard plongea dans le salon. Il était, lui aussi, vide d'occupants. Un désordre indescriptible régnait dans cette pièce. Une tenture arrachée, pendait. Des chaises renversées.
— Deux hommes au premier! Deux à la cave ! commanda Brisach en montrant les deux escaliers. L'un qui conduisait à l'étage supérieur, l'autre qui menait sous la maison. Et prudence, hein ?
Pendant que s'accomplissait cette visite, Brisach entra dans le salon. Il chercha, en analysant le désordre, à deviner ce qui s'était passé là. Il y avait eu lutte, certainement, à en juger par la violence avec laquelle l'ameublement avait été bouleversé. Malgré tout, ces indices restaient anonymes.
Et le commissaire, qui devinait que ses hommes allaient revenir bredouilles de leur exploration, se désespérait déjà de l'inutilité de cette perquisition, lorsque son regard fut attiré par une carte d'identité qui se trouvait à demi engagée sous le divan. Il s'approcha, se baissa et frémit en reconnaissant la photographie collée sur le carton : c'était celle de Jean Favier, et le document était son coupe-file de presse.
Le policier, qui était resté un moment courbé, ramassa la carte, et lut, machinalement, ce qui y était inscrit : « Le préfet de police prie les autorités sous ses ordres de faciliter la tâche de M. Jean Favier, rédacteur en chef du journal « Cosmos », Paris, le... »
Du coup, Brisach revint vers la porte et hurla, presque, à l'adresse de ses hommes :
— Eh bien ! garçons ? Ça avance ?
— Il n'y a personne, patron, dans les chambres du haut.
— Personne en bas non plus !
— Personne ! La maison était vide.

(A suivre).